

chez Lord Stanley au moment où par hasard on apporterait un numéro du *journal de Québec* et la pétition demandant la réintégration de la langue française ! Mr. l'ambassadeur jetterait les yeux sur la feuille tandis que milord lirait la pétition. Celui-ci dirait :—“ Eh ! tenez monsieur l'ambassadeur, voici justement une requête de vos anciens compatriotes les pauvres canadiens qui me supplient de leur rendre l'usage de la langue française ; par politesse pour vous et pour la France notre digne alliée, je conseil'lerai à la reine d'accorder cette demande, qui n'a rien de dangereux du reste, depuis que nous sommes avec vous en relations aussi agréables ; qu'en dites-vous ?—Je vous en conjure, monsieur le ministre, s'écriera l'ambassadeur, n'en faites rien ; je vous en supplie pour l'honneur de notre noble langue ; ces gens-là en font un trop vilain usage, tenez lisez, mon cher. Je suis encore tout en sueur des efforts que j'ai faits pour comprendre un paragraphe éditorial de cette feuille canadienne qui m'est tombé entre les mains.

Et alors pour ne point déplaire à monsieur l'Ambassadeur, pour ne point avoir l'embarras d'une loi à présenter au parlement ; pour ne point déranger enfin l'acte d'union dont chaque portion fait partie d'un grand plan d'envahissement, milord Stanley écrira à Sir C. Metcalfe que sa Majesté ne croit pas devoir acquiescer à la demande de ses fidèles et loyaux sujets canadiens.

Et nous devons cela au Journal en question. Vraiment je ne vois point d'autre moyen de parer à un pareil malheur qu'en expédiant à lord Stanley le *Canadien* et ses *hommages*. Il est très probable qu'après avoir vu combien ce journal qui jadis était le champion des libertés et des droits de la population française a modifié ses vues et combien il appuie celles de milord Stanley, de sir C. Metcalfe, de M. Viger, milord changerait d'idée et accorderait ce qu'autrement il aurait refusé. Il penserait que l'on peut bien nous rendre la langue française pour nous arracher le gouvernement responsable.

Excusez mon cher monsieur l'éditeur la liberté que j'ai prise de m'adresser à vous ; ce n'est point le premier service que vous rendez aux gamins et j'ose croire que ce ne sera point le dernier car il est probable qu'ils auront recours à vous pour présider leur réunion et rédiger leur requête. Je suis, avec la considération que je dois à un ancien patron qui ne nous a jamais joué des tours pareils à ceux que se permettent envers nous les éditeurs des feuilles politico-religieuses de cette ville,

UN CI-DEVANT GAMIN.

Tout service mérite sa récompense ; c'est pourquoi nous avons éprouvé la plus vive satisfaction lorsque les journaux nous ont appris que Sa Majesté allait accorder un titre de noblesse à notre gouverneur-général. Son Excellence a certainement mérité cette distinction par la constance avec laquelle elle a suivi les instructions que lui a données milord Stanley sur les moyens à prendre pour escamoter aux canadiens le gouvernement responsable. Le choix du titre est laissé à Son Excellence ; nous pensons qu'elle en prendra un qui pourra lui rappeler les services éminents qu'il a rendus à sa patrie dans les Indes et au Canada. Voici celui que nous conseillerions à Son Excellence d'adopter :—*METCALFE, Lord Mys-typhi-Lejan-kisonta-Séphoupour-Selé-Sérhan-Bêther Baron de Square toes*. Le titre est un peu long mais il renfermerait bien les qualités qui distinguent la politique de son Excellence.

Le dessert du DÎNER DE NOËL commencé dans notre dernier numéro est remis au prochain faute de place. Nos lecteurs seront donc obligés de rester le bec dans le vin de Champagne des ministres pendant une autre huitaine.